
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 JUN 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00669 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves Inspecteurs du Travail, session 2021.

Ce sont :

INSPECTEURS DU TRAVAIL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	KEDEIZE YAHFOULD	226336S	2610_1458_5240_4679	02/02/79
2°	MANDE BOUREIMA	247285D	2610_1230_0352_7623	24/12/86
2°	NIKIEMA JEANNETTE	226367X	2610_9713_3812_1504	31/12/85
2°	KABRE CHRISTINE	212518P	2610_6589_7623_6413	15/11/80
5°	KABORE/DOAMBA R-N. B. MARIE G.	277873P	2610_0586_7163_6975	02/10/82
5°	TRAORE ETIENNE	277832H	1026_7812_0458_9136	14/02/84

Arrêté la présente liste à 6 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale(MFPTPS).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon